

## « Proposition de résolution sur le pastoralisme : Pour la préservation de la tradition culturelle »

02/10/2018

**Ce mardi 02 octobre, le Sénat a examiné la proposition de résolution sur le pastoralisme**, alors que le Ministre de l'Ecologie François de Rugy a annoncé la semaine dernière la réintroduction de deux ours dans les Pyrénées.

**Denise Saint-Pé**, sénatrice des Pyrénées-Atlantiques, **rappelle la préoccupation et l'angoisse des acteurs pastoraux** : « la cohabitation entre les grands prédateurs et le pastoralisme suscite des inquiétudes légitimes pour les acteurs économiques de nos montagnes. »

Le pastoralisme est une tradition culturelle qui fait rayonner les productions locales avec des produits de hautes qualités et artisanaux.

« **Il est urgent de développer l'attractivité du métier d'éleveur**, il faut préserver le pastoralisme et apporter des réponses pragmatiques, alors que le monde pastoral vit une période de grandes difficultés » indique Denise Saint-Pé.

Pour prévenir d'attaques d'animaux sauvages (ours, loups, lynx), la mise en place de suivi GPS des prédateurs ou de meilleurs équipements pour les bergers pourraient être des solutions pérennes à l'activité pastorale.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS  
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - [communication@uc.senat.fr](mailto:communication@uc.senat.fr)  
Internet : [www.udi-uc-senat.fr](http://www.udi-uc-senat.fr)  
Twitter : [@UC\\_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)  
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)